



PRÉREQUIS
RÉCOMPENSES
CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE
2920 GATINEAU

| <i>Trophée</i> | <i>Présenté par</i> |
|--|----------------------------|
| Plaque efficacité étoile verte | |
| Plaque efficacité étoile rouge | |
| Plaque efficacité étoile d'argent | |
| Plaque efficacité étoile d'or | |
| Trophée efficacité musique jr/sr | |
| Trophée efficacité biathlon jr/sr | |
| Trophée efficacité tir jr/sr | |
| Trophée conditionnement physique | |
| Plaque Bgen Louis Meloche | |
| Trophée de l'instructeur par excellence | |
| Trophée du Régiment de Hull pour efficacité militaire | |
| Trophée du commandant pour amélioration annuelle | |
| Plaque de la citation annuelle | |
| Distinction honorifique du Bgen J. Gervais | |
| Médailles du Programme du Duc d'Édimbourg | |
| Médaille d'Excellence de la Légion Royale Canadienne | |
| Médaille Lord Strathcona | |

Plaque Efficacité Étoile Verte

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Rendement académique supérieur
- Progression constante
- Récipiendaire sélectionné par le personnel du niveau

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction.
- 3 points pour taux de participation aux activités secondaires de 85% (3pts par activité)
- 2 points par examen réussi sans reprise
- Jusqu'à 10 points sur les examens non subjectifs (sur 100 - 10 qui donnent le résultat sur 10)
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit
- 5 points si financement fait
- 1 point par activité de tout genre

Sélectionné par

Officiers du Niveau Étoile Verte

Plaque Efficacité Étoile Rouge

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Rendement académique supérieur
- Progression constante
- Récipiendaire sélectionné par le personnel du niveau

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction.
- 3 points pour taux de participation aux activités secondaires de 85% (3pts par activité)
- 2 points par examen réussi sans reprise
- Jusqu'à 10 points sur les examens non subjectifs (sur 100 - 10 qui donnent le résultat sur 10)
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit
- 5 points si financement fait
- 1 point par activité de tout genre

Sélectionné par

Officiers du Niveau Étoile Rouge

Plaque Efficacité Étoile d'Argent

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Rendement académique supérieur
- Progression constante
- Récipiendaire sélectionné par le personnel du niveau

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction.
- 3 points pour taux de participation aux activités secondaires de 85% (3pts par activité)
- 2 points par examen réussi sans reprise
- Jusqu'à 10 points sur les examens non subjectifs (sur 100 - 10 qui donnent le résultat sur 10)
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit
- 5 points si financement fait
- 1 point par activité de tout genre

Sélectionné par

Officiers du Niveau Étoile Argent

Plaque Efficacité Étoile d'Or

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Rendement académique supérieur
- Progression constante
- S'est acquitté des tâches lui ayant été attribuées avec diligence et efficacité
- A réussi la Certification nationale d'étoile
- Récipiendaire sélectionné par le personnel du niveau

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction.
- 3 points pour taux de participation aux activités secondaires de 85% (3pts par activité)
- 2 points par examen réussi sans reprise
- Jusqu'à 10 points sur les examens non subjectifs (sur 100 - 10 qui donnent le résultat sur 10)
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit
- 5 points si financement fait
- 1 point par activité de tout genre
- 15 points pour la CNE
- -1 point par remarque sur la tenue (noté)

Sélectionné par

Officiers du Niveau Étoile Or

Trophée Efficacité Musique

Conditions préalables de sélection

Junior

- Présence assidue aux pratiques;
- Présence assidue aux engagements de la musique;
- Première année au sein du programme de musique; et
- Progression constante.

Senior

- Présence assidue aux pratiques;
- Présence assidue aux engagements de la musique;
- Progression constante;
- Réagit promptement et respectueusement aux directives émises par le/les responsable(s) du programme de musique;
- A démontré une habileté à transmettre ses connaissances aux autres musiciens, plus particulièrement la relève; et
- A démontré un sens du leadership en soutien de la discipline et en encourageant la participation.
- Récipiendaire sélectionné par l'Officier de musique

Pointage

Junior :

- 2 points par présence aux pratiques
- 5 points par présence aux engagements de la musique

Senior :

- 2 points par présence aux pratiques
- 5 points par présence aux engagements de la musique

Sélectionné par

Instructeurs de Musique

Trophée Efficacité Biathlon

Conditions préalables de sélection

Junior

- Présence assidue aux pratiques;
- Discipline
- Participation à la compétition régionale;
- N'a pas atteint 15 ans; et
- Progression constante du niveau de conditionnement physique.
- Récipiendaire sélectionné par l'Officier de biathlon

Senior

- Présence assidue aux pratiques;
- Discipline
- Réagit promptement et respectueusement aux directives émises par le/les responsable(s) du programme de biathlon;
- Participation à la compétition régionale;
- Plus de 15 ans;
- Progression constante du niveau de conditionnement physique; et
- A démontré une habileté à transmettre ses connaissances aux autres biathlètes, plus particulièrement la relève.
- Récipiendaire sélectionné par l'Officier de biathlon

Sélectionné par

Instructeurs de Biathlon

Trophée Efficacité Tir

Conditions préalables de sélection

Junior

- Présence assidue aux pratiques
- Discipline
- Participation à la compétition de zone
- N'a pas atteint 15 ans
- Progression constante
- Résultats obtenus lors des compétitions

Senior

- Présence assidue aux pratiques
- Discipline
- Réagit promptement et respectueusement aux directives émises par le/les responsable(s) du programme de tir;
- Participation à la compétition de zone
- Plus de 15 ans
- Progression constante; et
- A démontré une habileté à transmettre ses connaissances aux autres tireurs, plus particulièrement la relève.
- Récipiendaire sélectionné par l'Officier de tir

Sélectionné par

Instructeurs de Tir

Trophée conditionnement physique

Conditions préalables de sélection

Filles

Meilleurs résultats obtenus lors du Test de conditionnement physique des cadets de l'Armée

Garçons

Meilleurs résultats obtenus lors du Test de conditionnement physique des cadets de l'Armée

Pointage

Meilleurs résultats obtenus par une fille et un garçon lors du NECPC organisé par le CC2920 entre le 1^{er} janvier et le 31 mars.

La matrice de pointage du PRIX PERRON (OAIC 13-16, ANNEXE G, APPENDICE 1) sera utilisé pour calculer le pointage.

Compilé par

Officier à l'Instruction

Plaque Bgen Meloche Assiduité Cadet-Cadre

Conditions préalables de sélection

- Cadet de niveau Or
- Avoir été présent à 100% des entraînements réguliers
- Plus haut taux de présences aux activités optionnelles
- Présences parfaites des années antérieures

Pointage

Selon le dossier des présences

Compilé par

Officier d'Administration

Trophée de l'instructeur par excellence

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires;
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires;
- Rendement disciplinaire exemplaire;
- A fait preuve d'imagination et de dynamisme dans la préparation et dans l'exécution de ses cours; et
- A appliqué les principes de technique d'instruction.
- Récipiendaire sélectionné par le comité de sélection

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction
- 1 point par activité autre
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit
- Avoir été évalué par au moins 3 différents membres du personnel
- Sur 20 points pour chacune des 3 premières évaluations (résultat /5)
- Sur 10 points pour la moyenne des évaluations
- -10 points pour chaque leçon non préparé (plan de leçon et/ou aide visuel)

Sélectionné par

Commandant
Officier à l'Instruction
Officiers de niveau

Trophée du Régiment de Hull Pour Efficacité militaire

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités obligatoires
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- Réagit promptement et respectueusement aux directives émises par ses supérieurs;
- A excellé dans l'accomplissement de ses fonctions et selon les attentes mises en lui/elle en fonction de son grade, son niveau d'ancienneté et du poste occupé;
- avoir rehaussé le standard militaire du corps par :
 - Sa coopération avec ses pairs et ses subordonnés,
 - L'encouragement à la bienveillance et au bon moral au sein du corps,
 - La formation de l'identité du groupe et de la cohérence.

Pointage

- 2 points par présence aux soirées d'instruction
- 1 point par activité autre
- -10 par avertissement verbal
- -20 par avertissement écrit

Sélectionné par

Commandant
Officier à l'Instruction
Officiers de niveau

Trophée du commandant pour Amélioration annuelle

Conditions préalables de sélection

- Présence assidue et active aux activités du 2920
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires
- Rendement disciplinaire exemplaire
- A démontré une progression constante et marquée par rapport au rendement de l'année précédente.

Pointage

N/A

Sélectionné par

Commandant

Plaque de la Citation annuelle

Conditions préalables de sélection

- A offert un rendement supérieur en dehors des attentes et des tâches normalement mises en lui/elle dans l'accomplissement de ses fonctions au sein du 2920.
- Être recommandé par un membre du personnel adulte superviseur
- Toutes les nominations seront annoncées lors de la dernière parade du commandant avant la revue annuelle et recevront un certificat explicatif des raisons justifiant la nomination.

Pointage

Nominations

- Être recommandé par 1 membre du personnel
- Doit être appuyé par 3 autres membres dont son ou ses supérieurs soit officier de niveau, officier de musique / tir / biathlon...
- Aucun rapport verbal ou écrit
- **Sélection (par 3 personnes pas impliquées ci-haut)**
- Comparaison entre fonction, expérience et accomplissement

Sélectionné par

Commandant

Distinction honorifique du LGén J. Gervais

Conditions préalables de sélection

- Offert exceptionnellement à un membre du 2920 qui a atteint des sommets de rendement supérieurs au niveau provincial ou au niveau national; et
- Peut ne pas être remise si aucun candidat n'est soumis.
- Récipiendaire sélectionné par le comité de sélection

Pointage

- Atteindre un sommet au niveau provincial ou national où le 2920 fini extrêmement bien représenté.
- Doit être nommé par les officiers de niveaux
- Peut ne pas être donné

Sélectionné par

Commandant
Officier à l'Instruction

Médailles du Programme du Duc d'Édimbourg

Conditions préalables de sélection

- S'enregistrer auprès du coordonnateur du Programme du 2920;
- Remplir les conditions de réussite de chaque niveau de rendement telles que décrites dans le livret du candidat; et
- Faire signer le livret complété

Pointage

N/A

Sélectionné par

Officier responsable du programme du Duc d'Édimbourg

Médaille d'Excellence de la Légion Royale Canadienne

Conditions préalables de sélection

Mettre en valeur le volet citoyenneté du programme des cadets est l'objet principal de la Médaille d'excellence des cadets de la LRC. Un cadet doit rencontrer les conditions suivantes afin d'être admissible pour la médaille:

Normes nationales :

- avoir participé à un minimum de trois activités communautaires en plus de celles organisées par le corps;
- avoir rencontré les exigences des programmes d'instruction annuels obligatoires et facultatifs;
- être considéré comme un cadet exemplaire par ses pairs et ses supérieurs; et
- avoir rehaussé le standard du corps par :
 - sa coopération avec ses pairs et ses subordonnés,
 - sa camaraderie,
 - l'encouragement à la bienveillance et au bon moral au sein du corps,
 - la formation de l'identité du groupe et de la cohérence,
 - son appui et l'aide apporté aux autres membres du corps, et
 - son implication auprès de la communauté locale.

Normes du 2920 :

Soumettre sa candidature accompagnée d'une description des activités de citoyenneté effectuées en dehors des activités du CC2920 ainsi que d'une brève description des raisons qui font en sorte que sa candidature devrait être retenue.

Pointage

Selon le tableau

Sélectionné par

Comité de sélection

Tableau de sélection médaille de la Légion Royale Canadienne

Année : _____

| Nom des cadets | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Critères de sélections | | | | | | | | | |
| Réussite du niveau de l'année en cours (1) | | | | | | | | | |
| Niveau argent minimum (2) | | | | | | | | | |
| Participation à toutes les activités communautaires cadets de l'année (3) | | | | | | | | | |
| Participation à 3 activités communautaires hors cadets (4) | | | | | | | | | |
| Avoir rehaussé le standard du C.C. par : | | | | | | | | | |
| Sa coopération avec ses pairs et ses subordonnés | | | | | | | | | |
| Sa camaraderie | | | | | | | | | |
| L'encouragement à la bienveillance et au bon moral au sein du C. C. | | | | | | | | | |
| La formation de l'identité du groupe et de la cohérence | | | | | | | | | |
| Son appui et l'aide apporté aux autres membres du C. C. | | | | | | | | | |
| Son implication auprès de la communauté locale | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | | |

1. Critère d'éligibilité : oui ou non
2. Critère d'éligibilité : oui ou non
3. 1 point par activité où le cadet a participé
4. 1 point par activité où le cadet a participé avec lettre de confirmation de l'organisme

Médaille Lord Strathcona

Conditions préalables de sélection

Normes nationales :

- avoir un haut niveau de conditionnement physique;
- avoir assisté à un minimum d'un cours d'instruction d'été d'une durée de six semaines;
- être qualifié au niveau d'instruction minimal de étoile d'argent;
- avoir rencontré toutes les exigences du programme d'instruction obligatoire;
- avoir assisté à un minimum de 75% des parades pendant l'année de mise en nomination;
- avoir rencontré toutes les exigences du programme d'instruction facultatif du Corps et avoir assisté à un minimum de 50% des activités de l'année de mise en nomination;
- avoir complété trois ans dans les cadets; et
- être considéré comme un cadet exemplaire par ses pairs.

Normes additionnelles du 2920 (à utiliser pour départager plusieurs candidats) :

- Discipline personnelle exceptionnelle;
- Taux de présence minimal de 90% aux activités obligatoires;
- Réussi la Certification nationale d'étoile;
- Préféablement qualifié cadet-maître;
- Préféablement avoir été cadet-cadre;
- Rapports de camps et d'emplois d'été;
- Participation active, dynamique et contribution significative aux activités optionnelles et aux activités de financement;
- Capacité démontrée à mettre en pratique et partager les connaissances acquises au cours de sa carrière; et
- Considéré comme un leader par ses pairs et ses supérieurs.

Pointage

Selon le tableau

Sélectionné par

Comité appointé

Tableau de sélection médaille de Lord Strathcona

Année : _____

| Nom des cadets | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Critères de sélections | | | | | | | | | |
| Avoir un haut niveau de conditionnement physique (1) | | | | | | | | | |
| Cours d'été de 6 semaines (2) | | | | | | | | | |
| Niveau argent minimum (3) | | | | | | | | | |
| Présence de 75 % aux entraînements réguliers (4) | | | | | | | | | |
| Présence de 50 % aux activités facultatives (5) | | | | | | | | | |
| Participation aux levées de fonds (6) | | | | | | | | | |
| 3 ans d'ancienneté au C.C. (7) | | | | | | | | | |
| Considéré cadet exemplaire par ses pairs (8) | | | | | | | | | |
| Rapport de cours CIECA (9) | | | | | | | | | |
| Rapport d'évaluation C.C. (10) | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | | |
| Remarques | | | | | | | | | |

1. TPCPA : Or = 3 points / Argent = 2 points / Bronze = 1 points / Participation = 0.5 points
2. CIECA : CC = 1 point / CCI = 2 points / CEA = 3 points / Cadet-cadre = 4 points
3. Niveau au C.C. : Argent = 1 point / Or = 2 points / CNE = 3 points / Cadet-Maître = 4 points
4. 75% = 1 point / 80% = 2 points / 85% = 3 points / 90% = 4 points / 95% = 5 points / 100% = 6 points
5. 50% = 1 point / 75% = 2 points / 100% = 3 points
6. 1 point par levée de fond
7. 3 ans = 1 points / 4 ans = 2 points / 5 ans = 3 points / 6 ans = 4 points
8. Avoir été recommandé par au moins un cadet de chaque niveau (rouge et argent)
9. Remarque défavorable = -1 point / Aucune remarque défavorable = 0 points / Remarque positive = 2 points
10. Remarque défavorable = -1 point / Aucune remarque défavorable = 0 points / Remarque positive = 2 points